



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00912

Numéro SIREN : 802 647 529

Nom ou dénomination : RVP LA GARDE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 5017

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2016

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Monsieur RUBERT clément, Président de la société RVP LA GARDE, a conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2016 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Situation et activité au cours de l'exercice

L'exercice 2016 est le deuxième exercice comptable de l'activité de la société.
Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 281 388 Euros.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Tous les efforts sont réalisés pour accroître notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Résultats économiques et financiers

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 281 388 Euros contre 197 343 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 42.59%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 194 110 Euros contre 143 952 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 34.84%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 18 132 Euros contre 8 619 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 34.84%. Le montant des charges sociales s'élève à 1 011 euros contre 271 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 273.82%. La société compte 1 salarié dans ses effectifs au cours de l'exercice clos.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 21 127 Euro, l'exercice clos le 30 juin 2016 se traduit par bénéfice de 64 272 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64 272 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine :	
Résultat de l'exercice :	64 272 Euros
Autres réserves	22 627 Euros
Total :	86 899 Euros

Affectation :	
A titre de dividendes :	86 899 Euros
Total :	86 899 Euros

Montant – Mise en paiement- Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est de 579.323 euros.

Le dividende numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2017 et repart de la façon suivante :

- 28 966.33 euros par associé.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code Général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du CGI, dont le taux est de 21%.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense et charge non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Filiales et Participation

La Société ne détient aucune participation.

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2016
RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Conventions nouvelles :

NEANT

Conventions poursuivies :

Compte n°45101000
Personne intéressée: SARL RCS INVEST
Objet : Compte courant d'actionnaire non rémunéré
Modalité essentielle : débiteur de 7 027 Euros

Compte n°45501000
Personne intéressée: Monsieur Clément RUBERT
Objet : Compte courant d'actionnaire non rémunéré
Modalité essentielle : 0 Euro

Compte n°45502000
Personne intéressée: Monsieur Romain PEZZONI
Objet : Compte courant d'actionnaire non rémunéré
Modalité essentielle : débiteur de 24 676 Euros

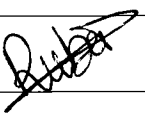
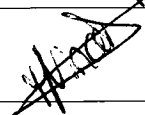
Compte n°45503000
Personne intéressée: Monsieur Mathieu VINCENT
Objet : Compte courant d'actionnaire non rémunéré
Modalité essentielle : 24 277 Euros

Nous souhaitons que cette convention emporte votre approbation.
Le président



RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

FEUILLE DE PRESENCE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

ASSOCIES	ACTIONS	EMARGEMENT
SRC INVEST	50	
Monsieur PEZZONI Romain	50	
Monsieur VINCENT Mathieu	50	
TOTAL : 3 ACTIONNAIRES	150	

La présidence certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaitre que 3 actionnaires sont présents ou représentés, totalisant la totalité des actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

LA PRESIDENCE

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2016

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016
DEUXIEME DECISION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 64 272 Euros.

Les actionnaires décident d'affecter cette somme de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	64 272 Euros
Autres réserves	22 627 Euros
Total :	86 899 Euros

Affectation :

A titre de dividendes :	86 899 Euros
Total :	86 899 Euros

Montant – Mise en paiement- Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est de 579.323 euros.

Le dividende numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2017 et repart de la façon suivante :

- 28 966.33 euros par associé.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code Général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du CGI, dont le taux est de 21%.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CA

Distribution antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Certifiée conforme au procès-verbal

La Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rutzel', written diagonally across the page.

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2016

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2016

COMPTES ANNUELS

CERTIFIES CONFORMES
LA Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dubed', written over a horizontal line.

SAS RVP LA GARDE
12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS
83130 LA GARDE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/07/2015 au 30/06/2016

Activité principale de l'entreprise : GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BANDOL
Le 15/01/2017

Coralie AILLAUD
Collaboratrice

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

SAS RVP LA GARDE

12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS

83130 LA GARDE

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2016

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 11

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS RVP LA GARDE
12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS
83130 LA GARDE

relatifs à l'exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Comptes courants débiteurs malgré nos remarques sur le sujet.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	231 809 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	281 388 Euros
- Résultat net comptable,	64 272 Euros

Fait à BANDOL
Le 15/01/17

Coralie AILLAUD
Collaboratrice

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

SAS RVP LA GARDE

12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS

83130 LA GARDE

COMPTES ANNUELS

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 625		7 625	7 625		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	68 316	16 959	51 357	49 361	1 996	4.04
	Autres immobilisations corporelles	67 532	14 706	52 826	57 643	4 817	8.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 609		10 609	10 609		
	Total II	154 082	31 665	122 417	125 238	2 822	2.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 404		7 404	15 592	8 188	52.51
	Autres créances	101 887		101 887	48 423	53 463	110.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	102		102	6 726	6 624	98.48
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	109 393		109 393	70 741	38 652	54.64
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	263 474	31 665	231 809	195 979	35 830	18.28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 13	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500)	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150		150	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	45 817		45 817	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	64 272	45 967	18 304	39.82
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	111 739	47 467	64 272	135.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	68 290	75 677	7 387	9.76
	Concours bancaires courants	5 299		5 299	
	Emprunts et dettes financières diverses		45 718	45 718	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 419	10 420	4 998	47.97
	Dettes fiscales et sociales	31 063	16 697	14 366	86.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	120 070	148 512	28 441	19.15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	231 809	195 979	35 830	18.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

59 173 148 512

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 13		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 995		1 995			1 995	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	279 393		279 393	197 343		82 050	41.58
Chiffre d'affaires NET	281 388		281 388	197 343		84 045	42.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 141	3 078		3 063	99.53
Autres produits			29	1		28	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			287 558	200 422		87 136	43.48
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			998	752		246	32.68
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			144 755	113 915		30 840	27.07
Impôts, taxes et versements assimilés			2 503	272		2 231	819.35
Salaires et traitements			18 132	8 619		9 514	110.38
Charges sociales			1 011	271		741	273.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 348	14 317		3 031	21.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 363	5 806		3 557	61.27
Total des Charges d'exploitation (II)			194 110	143 952		50 159	34.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			93 448	56 470		36 978	65.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016	Exercice N-1 30/06/2015	Ecart N / N-1	
	12	13	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	67	16	50	311.95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	67	16	50	311.95
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 610		5 610	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 610		5 610	
2. Résultat financier (V-VI)	5 543	16	5 559	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 905	56 486	31 418	55.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 506		2 506	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 506		2 506	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 506		2 506	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 127	10 519	10 608	100.85
Total des produits (I+III+V+VII)	287 625	200 438	87 187	43.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	223 353	154 471	68 882	44.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	64 272	45 967	18 304	39.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 231 809.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 281 388.19 Euros et dégageant un bénéfice de 64 271.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comptes courants débiteurs, AG d'approbation des comptes clôturés le 30 / 06 / 2015 non signée.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Retards dans le règlement de l'impôt sur les bénéfices ayant engendré plusieurs rappels de la part du service des Impôts - problèmes de trésorerie récurrents.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 053 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 625		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 799		11 517
Installations générales agencements aménagements divers	56 500		3 010
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 022		
TOTAL	121 321		14 526
Prêts, autres immobilisations financières	10 609		
TOTAL	10 609		
TOTAL GENERAL	139 555		14 526

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 625	7 625
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			68 316	68 316
Installations générales agencements aménagements divers			59 510	59 510
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 022	8 022
TOTAL			135 848	135 848
Prêts, autres immobilisations financières			10 609	10 609
TOTAL			10 609	10 609
TOTAL GENERAL			154 082	154 082

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 544	9 521		17 065
Installations générales agencements aménagements divers	4 976	5 735		10 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 902	2 092		3 994
TOTAL	14 422	17 348		31 770
TOTAL GENERAL	14 422	17 348		31 770

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 735				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 092				
TOTAL	17 348				
TOTAL GENERAL	17 348				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 609	10 609	
Autres créances clients	7 404	7 404	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 597	6 597	
Divers état et autres collectivités publiques	528	528	
Groupe et associés	55 980	55 980	
Débiteurs divers	38 782	38 782	
TOTAL	119 900	119 900	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 299	5 299		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 419	15 419		
Personnel et comptes rattachés	1 995	1 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 204	2 204		
Impôts sur les bénéfices	21 393	21 393		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 471	5 471		
TOTAL	51 780	51 780		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		150		150

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Droit de franchise	7 625	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	528
Total	528

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Dettes fiscales et sociales	900
Total	1 500

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 15/01/2017
RUBERT CLEMENT, PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription				1 500 150	1 500 150
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué				197 343 70 803 10 519 45 967	281 388 102 747 21 127 64 272
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action				401.90 306.45	544.13 428.48
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				1 8 619 740	1 18 132 2 064

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2016
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-sept,
Le douze décembre,
A neuf heures,

Les actionnaires de la SAS RVP LA GARDE, société par actions simplifiée au capital de 1 500 Euros, divisé en 150 actions de 10 Euros, entièrement libéré, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, à LA GARDE (83130), 12, allée des 4 chemins.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

La SARL RCS INVEST possédant	50 actions
Monsieur Romain PEZZONI	50 actions
Monsieur Mathieu VINCENT	50 actions
TOTAL :	150 actions

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Clément RUBERT, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la présidence,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

QR RV RP

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2016,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Origine :

Résultat de l'exercice :	64 272 Euros
Autres réserves	22 627 Euros
Total :	86 899 Euros

Affectation :

A titre de dividendes :	86 899 Euros
Total :	86 899 Euros

Montant – Mise en paiement- Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire est de 579.323 euros.

CL RW RP

Le dividende numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2017 et repartir de la façon suivante :

- 28 966.33 euros par associé.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code Général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du CGI, dont le taux est de 21%.

Distribution antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires constatent que le Président n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice clos au 30 juin 2016.

Le Président continuera à prétendre sur présentation des justificatifs au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat.

La rémunération demeure inchangée pour l'exercice en cours.

La présidence continuera d'avoir droit au remboursement de frais engagés dans le cadre de sa mission sur présentation de justificatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.

CA MV RP

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Mathieu VINCENT
Directeur Général Actionnaire



SRC INVEST
Actionnaire



Monsieur Clément RUBERT
Président



Monsieur Romain PEZZONI
Directeur général Actionnaire

